Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 051-215102435-20260617-2026_37-DE

Délibération n°2026/37

COMMUNE DE FRIGNICOURT
DEPARTEMENT DE LA MARNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Séance du 17 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept juin, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite de la convocation adressée le douze juin 2026, conformément à l'article L.2121-17 du code des collectivités territoriales, et affichée à la porte de la mairie le même jour.

Etaient présents : Mesdames FELICETTI Annick, ASLOUDJ Zohra, CHIMIACK Pascale, LOUIS Christine, MARET Sophie, MARET Valérie, CHARREAU Estelle, et COURVOISIER Audrey et Messieurs LEFORT Patrick, ROYNEL Patrick, MORI Thierry, GONZALEZ Emmanuel, BROUSSE Yann et CRAVERO Ugo.

Absents excusés :	GADBOIS Catherine	pouvoir donné à ASLOUDJ Zohra
	CHARDON Amélie	pouvoir donné à CHARREAU Estelle
	TROLIO Michel	pouvoir donné à ROYNEL Patrick
	RAT Jérôme	pouvoir donné à CHIMIACK Pascale
	FAUCHER Pierre	pouvoir donné à LEFORT Patrick

Secrétaire de séance : Madame Estelle CHARREAU

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE DES FÊTES

Madame le Maire présente au conseil municipal, les dispositions du règlement intérieur de la salle des fêtes qui retrace ses modalités de fonctionnement mais également les diverses obligations des locataires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE :

- D'adopter le règlement intérieur joint en annexe.

Le Maire de Frignicourt,
Annick FELICETTI

MAIRIE DE FRIGNICOURT (Marne)